

B

Babillard de Mandeville

Vol. 16 • No 1 • Février 2016
www.mandeville.ca

À Mandeville, on joue dehors!



**Remise de
médaillon à
Ghislain Prescott**

P.4



**Service
des Loisirs**

P.6



**Subvention
aux aînés**

P.11





En direct de l'Hôtel de Ville

Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055

Mot de la mairesse

Francine Bergeron



Chères Mandevilloises et chers Mandevillois

Comme nous avons devancé la distribution du Babillard d'un mois, et ce, suite à la demande du groupe LA VOIX DES PARENTS, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer les textes concernant vos activités un peu plus tôt qu'à l'habitude.

Afin de vous tenir au courant des événements qui se tiennent dans la municipalité, nous avons ouvert les soumissions le 15 janvier dernier pour les travaux de stabilisation du rang Mastigouche.

Les travaux au lac Mandeville se concrétiseront au complet ainsi que ceux des aires de repos qui auront lieu au début de l'été.

La municipalité a mis son site Internet à jour. Dès qu'il sera activé, nous vous en informerons afin que vous puissiez le visiter.

Le comité du patrimoine de Mandeville travaille actuellement sur le circuit patrimonial de la municipalité. Dès qu'il sera prêt, nous vous le ferons savoir afin que vous en preniez connaissance.

Un rappel concernant le concours visant à changer la devise de notre municipalité, la devise actuelle est la suivante : « TOUS ENSEMBLE EN AVANT ». La date limite pour recevoir vos suggestions est le 15 avril 2016.

Pour nous joindre

Hôtel de Ville
450 835-2055

Travaux publics

En cas d'urgence
450 916-2380

450 835-2055
poste 4706

Salle municipale et patinoire
450 835-2055
poste 4708

Environnement et urbanisme
450 835-2055
poste 4702



Travaux publics

Réjean Bergeron

L'hiver, quoique tardif, est bien installé, amenant avec lui une bonne bordée de neige. Celle-ci, avec son poids imposant, peut avoir endommagé quelques branches de vos arbres. Il est donc important de voir à bien les entretenir en enlevant les branches endommagées qui sont dans l'emprise du chemin et qui pourraient devenir un danger ultimement et causer des dommages aux véhicules de déneigement ainsi qu'aux autobus scolaires.

Afin de faciliter le travail des entrepreneurs en déneigement, il est impératif de ne pas stationner votre automobile de façon à nuire au ramassage de la neige. Aussi, veuillez prendre note qu'il est interdit de pousser celle-ci dans la rue lors du déneigement de votre cours.

Pour votre sécurité et celle des citoyens, adaptez votre conduite en fonction des conditions météorologiques et routières en vigueur et gardez une distance sécuritaire entre les véhicules.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration!



Environnement et urbanisme

Mathieu Perreault

Règlementation

Cet hiver, un nouveau règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale est en processus d'adoption. Ce nouveau règlement vise à protéger le patrimoine bâti de la municipalité en encadrant certains types de travaux pour les bâtiments ayant été identifiés

dans l'inventaire du patrimoine bâti provenant de la MRC de D'Autray. Ce rapport est disponible à des fins de consultation sur le site Internet de la MRC, dans l'onglet Publications, à l'adresse suivante :

<http://mrcautray.com/tourisme/fr/inventaire-patrimoine.html>

Les principaux travaux qui seront soumis au nouveau règlement touchent certains types de travaux de rénovation et de réparation de l'enveloppe extérieure du bâtiment ainsi que les travaux d'agrandissement et ceux de reconstruction.



Nouveau!

Nous offrons désormais le service Interac à l'hôtel de ville afin de mieux répondre à vos besoins. Veuillez prendre note que nous n'acceptons que les cartes de débit, **les cartes de crédit ne sont pas acceptées.**



Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055
www.mandeville.ca



Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville

Tirage : 1000 exemplaires distribués gratuitement
Rédaction : Municipalité de Mandeville
Design : Métaphore Communication
Impression : Imprimerie Lanaudière



PATRIMOINE MANDEVILLE

Dans cette édition du Babillard, votre comité du patrimoine a décidé de s'intéresser aux changements territoriaux qu'a vécus la municipalité de Mandeville au cours de son histoire. Actuellement, notre localité est située dans la circonscription électorale provinciale (comté) de Berthier. Sur le plan religieux, nous sommes rattachés au diocèse de Joliette.

Toutefois, il n'en a pas toujours été ainsi, car de la fondation de la municipalité en 1904 jusqu'en 1907, Saint-Charles-de-Mandeville se trouvait dans le comté de Maskinongé en Mauricie. Un changement similaire est survenu sur le plan religieux, car de l'ouverture des registres paroissiaux en 1897 jusqu'en 1966, nous faisons partie du diocèse de Trois-Rivières.

Ces deux changements administratifs sont importants, car ils illustrent que les gens de Saint-Charles-de-Mandeville sont davantage tournés vers la ville de Joliette sous différents aspects plutôt que vers Trois-Rivières. Notre localité est donc foncièrement lanau-doise bien avant l'appellation officielle de cette région.

NOTE : vous trouverez toutes ces informations sur la page Wikipédia de Mandeville. Votre comité du patrimoine travaille désormais à l'enrichir de renseignements historiques pouvant stimuler vos intérêts et curiosités.

Merci à Julie Charpentier pour la création du logo du comité du Patrimoine



Crédit photo : Guy Charpentier



Pluie d'éloges pour le pompier mandevillois Ghislain Prescott

Remise de la Médaille de pompiers pour services distingués

Le 11 janvier dernier, lors de sa séance, le conseil municipal de Mandeville a tenu à témoigner sa reconnaissance à monsieur Ghislain Prescott, pompier ayant œuvré pour la localité pendant de nombreuses années.

Madame Francine Bergeron, mairesse de Mandeville, lui a remis la Médaille de pompiers pour services distingués, une décoration prestigieuse soulignant ses 30 années de service. Une telle mention fait allusion à une conduite irréprochable de même qu'à un travail effectué avec zèle et efficacité.

Monsieur Prescott a vécu le moment en compagnie de ses enfants, de la direction du service de sécurité incendie de la MRC, des membres du conseil municipal et de plusieurs coéquipiers de la caserne locale.

Bibliothèque

Monique Bessette
Coordonnatrice

Quelques nouvelles lectures pour affronter l'hiver!

ROMANS

Francine Allard, *Clinique Valrose*, tomes 1-2-3-4 (Q)
Gilles Archambault, *Doux dément* (Q)
Michel David, *Le cirque* (Q)
Joël Dicker, *Le livre des Baltimore*
Marie-Bernadette Dupuy, *La Galerie des jalousies*
Dominique Fortier, *Au péril de la mer* (Q)
Diana Gabaldon, *Outlander*, tome 8-partie 1-Écrit avec le sang de mon cœur
Louise Portal, *Pauline et moi* (Q)
Rosette Laberge, *Souvenirs d'autrefois*, tome 1 (Q)
Dany Laferrière, *Tout ce qu'on ne te dira pas*, Mongo (Q)
Michel Langlois, *Il était une fois Montréal*, tome 1 (Q)
Joyce Carol Oates, *Carthage*
Ingrid Falaise, *Le monstre* (témoignage)

ROMANS POLICIERS

Michael Connelly, *Les dieux du verdict*
Ake Edwarson, *La maison au bout du monde*
Craig Johnson, *L'indien blanc et Steamboat*
Dennis Lehane, *Ce monde disparu*
Peter May, *L'homme de Lewis*
Jo Nesbø, *Le fils*
Jean-Jacques Pelletier, *Machine God*

**Je vous souhaite de faire
de belles découvertes
littéraires en 2016.**



Québec

ebi

EBI
vous parle!



RAPPEL

En hiver,
veuillez placer votre
bac roulant, vos
poubelles et sacs à
ordures à l'intérieur
de votre entrée pour
faciliter le
déneigement.



Vous devez
OBLIGATOIREMENT
déneiger votre bac ou
vos poubelles.

**Les bacs enneigés
ne seront pas
collectés.**

INFORMEZ-VOUS!

1 800 781-8111, poste 228
www.ebiqc.com

Mars

Atelier de psychomotricité GRATUIT

5
mars

Le samedi 5 mars, de 10 h à 11 h, les familles d'enfants de 0 à 5 ans sont invitées à venir à la salle municipale pour un atelier en psychomotricité gratuit. Vous apprendrez tout en vous amusant à aider votre enfant dans son développement moteur, et ce, avec ce que vous avez sous la main à la maison. Pour pouvoir en profiter, inscrivez-vous avant le **26 février 2016**.

Sortie : Papillons en liberté

19
mars



Le samedi 19 mars, nous vous invitons à venir avec nous contempler les envolées de papillons en liberté à l'Insectarium de Montréal, un spectacle féérique! Le coût de l'activité inclut le transport et l'entrée.

Adultes : 30 \$
Enfants de 5 à 17 ans : 20 \$
Enfants de 4 ans et moins : 10 \$.
Vous devez apporter un dîner froid. Pour participer, contactez votre service des loisirs municipal avant le 18 mars 2016.

Soccer



sem.
21
mars

Dans la semaine du 21 mars, les enfants qui voudront jouer au soccer cet été à Mandeville pourront essayer leur uniforme sur l'heure du dîner directement à l'école primaire. Le coût est de seulement 35 \$ par enfant, le prêt de l'uniforme est inclus. En remettant ce dernier en bon état à la fin de la saison, les parents ont droit à un remboursement de 15 \$.

Chasse aux œufs



27
mars

Le 27 mars, jour de Pâques, les familles sont invitées à venir faire la chasse aux œufs qui a lieu tous les ans. Le tout se déroulera de 10 h à midi.

Avril

Le défi se poursuit!



N'oubliez pas que le Défi Santé vous est lancé encore une fois cette année! Tous les détails se trouvent sur le site Internet au www.defisante.ca!

Tous les plateaux sportifs sont disponibles gratuitement pour nos citoyens. Les pratiques sportives organisées sont accessibles à faible coût. Il n'y a aucune raison de ne pas bouger! Profitez-en!

Formation DAFA



Diplôme d'attestation aux fonctions d'animateur au coût de 150 \$/personne

Le cours se déroulera sur cinq jours et il fait partie des conditions d'admissibilité pour devenir animateur au camp de jour municipal 2016. La formation se déroulera les **23 et 24 avril**,

les 7, 8 et 21 mai de 9 h à 17 h tous les jours. Cette formation est valide à vie une fois l'obtention de la note de passage pour les volets théorique et pratique.

Atelier de psychomotricité GRATUIT

2
avril

Le 2 avril, de 10 h à 11 h, les familles d'enfants de 0 à 5 ans sont invitées à venir à la salle municipale pour un atelier en psychomotricité gratuit. Vous apprendrez tout en vous amusant à aider votre enfant dans son développement moteur, et ce, avec ce que vous avez sous la main à la maison. Pour pouvoir en profiter, inscrivez-vous avant le **25 mars**.

Offre d'emploi



En février, la municipalité affichera les postes offerts pour le **camp de jour municipal 2016** sur le site Internet et dans les commerces. Toutes les informations au sujet des emplois offerts ainsi que les indications pour postuler seront indiquées sur les publicités. Travailler au camp de jour est vraiment une expérience unique et enrichissante. Bonne chance à tous les candidats!

Mai

Distribution d'arbres



8
mai

En collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière, obtenez gratuitement de jeunes pousses d'arbre à planter chez vous. La distribution aura lieu à la salle municipale, le 8 mai de 9 h à midi. Pour les parents de nouveau-nés, il est possible d'inscrire votre enfant au programme « **Mon arbre à moi** » à l'adresse suivante : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/maf/mon-arbre.asp>. **C'est gratuit!**

Atelier de psychomotricité GRATUIT

14
mai

Le 14 mai, de 10 h à 11 h, les familles d'enfants de 0 à 5 ans sont invitées à venir à la salle municipale pour un atelier en psychomotricité gratuit. Vous apprendrez tout en vous amusant à aider votre enfant dans son développement moteur, et ce, avec ce que vous avez sous la main à la maison. Pour pouvoir en profiter, inscrivez-vous avant le **6 mai** afin que nous puissions préparer le matériel en conséquence.

Hockey-balle

Nous vous invitons à former vos équipes et nous vous prêterons l'équipement gratuitement!

Gratiféria marché gratuit à 100 %!



28
mai

Nous vous invitons le 28 mai prochain, de 10 h à 15 h, à la salle municipale pour profiter de notre Gratiféria, un événement devenu maintenant incontournable.

Le principe est simple : « Amenez quelque chose ou pas et repartez avec quelque chose ou pas », et tout ça, gratuitement! Je vous rappelle que vous pouvez apporter de tout, sauf des appareils électroménagers, des gros meubles et des trucs défectueux ou en mauvais état. Pour les gros morceaux ou les services à offrir, il y aura un tableau d'affichage pour y épingler vos petites annonces. Toutes les marchandises amenées sont vérifiées et la municipalité se réserve le droit de les refuser. Les trésors qui n'auront pas trouvé preneur seront remis aux Trouvailles de Mandeville.





Retour sur la remise de cadeaux 2015

Le 6 décembre dernier en après-midi, 132 enfants inscrits ont reçu un minimum de deux cadeaux chacun : un cadeau sportif et un livre. De plus, tous les enfants ont eu droit à un ballon, un sac contenant des surprises, une assiette et un verre. Des prix de présence ont été aussi offerts aux participants. Quelques pièces tricotées à la main ont été remises à quelques enfants lors d'un tirage au sort. Les enfants dont les parents habitent à l'extérieur ont dû payer leurs cadeaux. La municipalité souhaite remercier sincèrement tous les commanditaires et bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite collective.

Cardiopoussette

Dans la foulée du projet de la municipalité La Voix des parents, à partir du mois de mai prochain, une activité cardiopoussette vous sera proposée une fois par semaine pendant la belle saison. Vous pourrez pratiquer cette activité gratuitement grâce à la collaboration de la municipalité de Mandeville, d'Avenir d'enfants et des partenaires de D'Autray en forme. Pour vous inscrire et en connaître tous les détails, communiquez avec votre service des loisirs municipal

Concours de devise municipale

Nous désirons renouveler notre devise municipale. La municipalité organise un concours pour toutes les Mandevilloises et tous les Mandevillois afin de trouver notre nouvelle devise. Nous avons déjà reçu quelques suggestions. Vous pouvez nous transmettre votre slogan par téléphone au 450 835-2055, poste 4707 ou par courriel à loisirsmandeville@intermonde.net. Vous avez jusqu'au **15 avril 2016** pour nous faire parvenir le tout.

Concours de photo

Nous désirons inviter tous les photographes (amateurs ou professionnels) de Mandeville à nous soumettre une photo prise sur notre territoire afin de l'exposer à l'entrée de la mairie. Nous choisirons deux photos qui seront laminées et ajoutées aux deux photographies de paysages prises par madame Nathalie Rondeau. Voilà une autre belle façon de partager la beauté de notre territoire et d'encourager les artistes d'ici.

Aucun thème n'est fourni. Vous devez cependant être Mandevillois et prendre la photo dans les limites de la municipalité. Vous pouvez transmettre votre photo à madame Isabelle Beaudoin par courriel à l'adresse suivante : loisirsmandeville@intermonde.net. La date limite est le **31 mars 2016**.

Offre d'espaces publicitaires

Dès la prochaine parution, la municipalité désire offrir aux contribuables de Mandeville la possibilité d'acheter un espace publicitaire dans Le Babillard afin d'augmenter la visibilité de votre commerce.

Différentes options vous sont proposées. Pour les connaître, nous vous invitons à communiquer avec votre service des loisirs qui saura vous renseigner à ce sujet en composant le 450 835-2055, poste 4707.

Message important à tous les bénévoles mandevillois

La municipalité souhaite inviter toutes les personnes ayant déjà fait du bénévolat au sein de notre belle communauté. Que ce soit en 2015 ou dans les années précédentes, à la demande de la municipalité ou non, si vous avez été bénévoles, vous êtes conviés à une soirée organisée pour vous en guise de remerciement. Il se peut que le bénévolat ait été fait auprès d'autres organismes situés dans la municipalité.

Cette soirée aura pour thème « Les années 1950-1960 » et elle se déroulera le **9 avril** prochain à 19 h 30, à la salle municipale. Un moment idéal pour danser, rire et s'amuser en bonne compagnie! Des surprises attendent tous les invités présents.

Veuillez svp confirmer votre présence et celle de la personne qui vous accompagnera avant le **31 mars**, en communiquant avec votre service des loisirs municipal au : 450 835-2055, poste 4707. Aucune invitation personnalisée ne sera envoyée; parlez-en donc au plus grand nombre possible. On vous attend!



Crédit photo : la municipalité de Mandeville

Lancement de La Voix des parents

Le 6 décembre dernier, en matinée, avait lieu le lancement du projet La Voix des parents. Toutes les familles ayant des enfants de 5 ans et moins étaient invitées à venir dîner gratuitement dans l'igloo avec nous. Environ une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous. On a annoncé les actions qui ont été choisies et auxquelles les parents et le comité ont donné priorité. Tous étaient très heureux du choix des actions à venir. De l'animation et de la documentation ont été offertes aux familles qui étaient sur place. La municipalité souhaite remercier les parents qui forment le comité ainsi que ceux qui ont participé à la consultation et au lancement.

Ouverture du parc pour enfants et de la piste d'hébertisme

Le parc Paul Buissonneau sera ouvert dès le 1^{er} mai. N'oubliez pas le nouveau Croc-livres bleu situé sous l'abri central. Vous pouvez emprunter ou y déposer des livres pour enfants. Quant aux jeux d'eau, ils seront en fonction dès que la température le permettra.

Sentiers du parc des Chutes

L'automne dernier, la municipalité a prolongé le sentier existant jusqu'à la pourvoirie. Cette prolongation est de type « intermédiaire » en raison de quelques segments plus abrupts. En 2016, le sentier sera balisé afin de rendre la promenade encore plus agréable. Nous vous rappelons que l'accès est gratuit, et ce, en toutes saisons. Profitez-en!





Dans la communauté



SHERM Société d'Horticulture et d'Écologie de la Matawinie

Une Société dynamique et passionnée!



Le Lupin Russell,
Lupinus Polyphyllus Russell

Invitation à ne pas manquer

Prochaine conférence : **vendredi 19 février**
Nouvelle tendance : Les échinacées
par **Denis Bernard**.

À la salle paroissiale de l'Église de Saint-Damien à 19 heures.

Carte de membre

Vous pourrez vous procurer votre carte de membre annuelle pour 15 \$ - pour un couple 25 \$, pour bénéficier de nombreux avantages.

À venir

18 mars - Les hostas
Conférencier : **Réjean D. Millette**
15 avril - Arrangements en pots
Conférencier : **Albert Mondor**

Nous vous attendons en grand nombre!

Pour de plus amples renseignements
450 835-9457
shmatawinie.fsheq.org

Nous sommes affiliés à la :
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
www.fsheq.com

Vous pensez au suicide?

Vous êtes inquiet pour un proche?
Vous avez perdu quelqu'un qui s'est suicidé?

Ne restez pas seul. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous soutenir en tout temps au



1 866 APPELLE (1 866 277-3553) - www.cps-lanaudiere.org

Subvention aux aînés

À partir de cette année, les aînés peuvent faire une demande de subvention afin de compenser, en partie, l'augmentation des taxes municipales suite à une hausse significative de celles-ci.

Nous vous invitons à visiter le site de Revenu Québec pour déterminer si vous êtes admissibles à cette subvention, à l'adresse suivante : <http://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-fiscales/2015/2015-11-16.aspx>.



Le transport actif, en été comme en hiver, un nouveau mode de vie!

Pratiquer le transport actif, c'est choisir d'être actif pour se déplacer d'un point précis à un autre. Des destinations telles que votre lieu de travail, l'école, le parc ou le dépanneur sont souvent à moins de 15 minutes de marche. Vous avez le choix de vous déplacer autrement qu'en voiture et d'intégrer ces déplacements courts à vos activités quotidiennes. Vous pouvez y aller en marchant, en faisant du vélo ou même de la raquette. Il existe de nombreuses façons d'inclure ce nouveau mode de vie à votre quotidien. Cette activité vous procurera plusieurs bienfaits à tous les points de vue.

- **Votre santé** - Pour un effet bénéfique, l'objectif est d'être actif de façon régulière un minimum de 30 minutes par jour en maintenant une intensité allant de moyenne à forte. Marcher d'un bon pas pour vous rendre à vos destinations est une bonne façon d'intégrer l'activité physique à votre quotidien.
- **Votre vie sociale** - Profitez de ces moments avec votre famille, vos amis et vos voisins pour être actifs tous ensemble.
- **Votre portefeuille** - Vous utiliserez moins votre voiture, donc vous économiserez de l'essence.
- **L'environnement** - Accordez-vous le temps de contempler votre village. Profitez de la nature, du soleil et de la beauté des paysages.



Essayez-le quelques fois par semaine, vous y prendrez goût!

Saviez-vous que...

Vous pouvez faire du compostage durant l'hiver!

Si votre composteur est au fond de votre cour, vous pouvez installer un contenant couvert près de la maison pour accueillir plus facilement les matières organiques putrescibles. La chute des températures ralentit l'activité microbologique de votre tas de compost, mais le processus de décomposition reprendra avec le retour des beaux jours. Au printemps, ajoutez à votre mélange des matières riches en carbone comme des feuilles mortes afin d'obtenir l'équilibre carbone/azote qui favorisera le travail efficace des micro-organismes.

Pour plus de trucs et de conseils concernant le compostage, visitez le site Internet : http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.PDF





Cible Famille Brandon

À venir à votre Maison de la Famille...

Déjà **5**
2 ans

Concours « Je clique pour mon père!

Faites-nous parvenir une photo qui représente ce qu'est pour vous le fait d'être père. Peu importe l'âge, le paysage ou le moment capté, pourvu que nous voyions un père avec son ou ses enfants. Demandez les détails du concours ou soumettez votre photo à Annick : annick.gelinas@ciblefamillebrandon.com ou par téléphone au 450 835-9094. Il y a plusieurs prix à gagner! Bonne chance à tous!

Dates du concours : du 5 février au 31 mars 2016

Sortie intergénérationnelle aux quilles

Pour la Saint-Valentin, nous vous invitons à déjeuner et vous amuser avec les personnes de votre grande famille! Enfants, parents et grands-parents, tous pourront participer à cette matinée. L'activité comprend le déjeuner complet ainsi que trois parties de quilles.

Date : le dimanche 14 février
Heure : 9 h 00
Coût réduit, informez-vous.

Ateliers de stimulation pour les 1-2 ans

Lors de nos rencontres, nous toucherons la motricité globale, la motricité fine, les développements affectif, social, intellectuel et langagier. Nous verrons aussi l'autonomie, la discipline, le jeu et la créativité ainsi que l'alimentation.

Dates : les mercredis du 10 février au 23 mars
Heure : 9 h 30 à 11 h 00
Coût : 10 \$ pour le matériel et les photocopies

Atelier de purées pour bébé

Saviez-vous que la viande est maintenant le premier aliment recommandé pour les purées de bébé avec les céréales enrichies de fer, avant même les légumes et les fruits? Eh oui! C'est la nouvelle recommandation de Santé Canada depuis deux ans! Alors, si vous avez envie d'en savoir plus, cet atelier est fait pour vous.

Date : le vendredi 12 février
Heure : 9 h 00 à 12 h 00
Coût : 2 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non-membres

Petite marmite

Venez préparer des petites gâteries sur le thème de Pâques. Plein de becs sucrés à l'horizon.

Date : le jeudi 25 février
Heure : 9 h 00 à 15 h 00

Coût : 10 \$ et un plat à partager pour le dîner communautaire

Pour plus de renseignements sur nos activités...

Appelez-nous au 450 835-9094 ou visitez notre site Internet au www.ciblefamillebrandon.com ou notre page Facebook. L'organisme est situé au 15, rue Monday à Saint-Gabriel.

Vous voulez devenir membre?

Nous sommes ouverts à toutes les familles des sept municipalités de Brandon (Ville Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Didace, Mandeville, Saint-Norbert, Saint-Damien, Saint-Cléophas).

Au plaisir de vous rencontrer!

Programme RénoRégion

Lors de la dernière séance du conseil de la MRC, de nouvelles subventions ont été officialisées. Celles-ci sont accordées pour la rénovation résidentielle sur l'ensemble du territoire de la MRC. Ce programme est destiné aux résidents permanents habitant en milieu rural et dont la valeur de l'immeuble (terrain et maison), au rôle de 2014, est de 100 000 \$ ou moins.

Les travaux doivent permettre de corriger une ou plusieurs déficiences sur le bâtiment relativement à la structure, la charpente, la toiture, les saillies, la plomberie, le chauffage, l'électricité, la sécurité-incendie ou l'isolation thermique. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet de la MRC de D'Autray au www.mrcautray.qc.ca.

